Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-241900133-20231211-DEL-2023-125-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2023 Publication : 15/12/2023

N° DEL/2023-125



Séance du 11 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le 11 décembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 5 décembre 2023

PRESENTS (30)

<u>Délégués titulaires (27)</u>: M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, Mme GUICHON Marion, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (3): M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain, M. LOUCHARD Arnauld.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme BOUILLON Ludivine, M. CASSEZ Didier, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, M. LACROIX Laurent, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. VERBRUGGE Dominique.

Pouvoirs (10):

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey, M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à Mme AUDEGUIL Agnès, Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas, M. CASSEZ Didier a donné procuration à M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude, Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme CARRARA Annie, M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. COQUILLAUD Nicolas, M. LACROIX Laurent a donné procuration à M. VILLA Olivier, M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles, Mme RIVET Murielle a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas

OBJET: Décision Modificative nº4 - Budget Principal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-241900133-20231211-DEL-2023-125-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/12/2023
Publication : 15/12/2023

Vu l'avis de la Commission des finances réunie le 29 novembre 2023, M. le Président propose de procéder à une décision modificative considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget 2023 sont insuffisants :

<u>Décision Modificative n°4 :</u> <u>Fonctionnement :</u> Virement de crédits :

	Dépenses	Dépenses
Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés	+ 29 000 €	
Art 64111 – Rémunération principale titulaires Fonction 020- Administration générale	+ 22 000 €	
Art 64131 - Rémunération non titulaires Fonction 020- Administration générale	+ 7 000 €	
Chapitre 011 Charges à caractère général		- 29 000 €
Art 6042 – Achats de prestations de services (hors terrains) Fonction 020- Administration générale		- 29 000 €
TOTAL	+ 29 000 €	- 29 000 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** M. le Président à passer les écritures comptables nécessaires à cette décision modificative.

POUR: 40 CONTRE: 0

ABSTENTION(S): 0

Extrait certifié conforme, Lapleau, le 12 décembre 2023

Lea Parésident, l'Epinette

Communauté de Communes La Commune Ventadour Egletons Manédie

Charles FERRÉ